

CONCOURS OU EXAMEN

 (1)

 (1)

 ouvert le 15 septembre 2022

à _____


N° de copie
Réserve au correcteur

 subi à titre interne (1)

 à titre externe (1)

rechercher un cadre,
 suivi thérapeutique,
 relations avec les
 autorités régulières.
 dans un réseau
 multiple
 d'acteurs.
 ppdu 2
 l'outen

 Epreuve de Note de synthèse

Colonne réservée à l'organisateur	100039	Educatrice à l'UETTO d'Aulnay-Sous-Bois, je suis en charge de la mesure éducative judiciaire provisoire (MEJP) concernant la jeune Sonia Sarreti, actuellement placée en détention provisoire au quartier mineur d'Épinal.
Signature des correcteurs		<p style="text-align: center;"><u>Situation familiale:</u></p> Sonia est issue de l'union de Mme Sowindi Sabrina et de Monsieur SARRETI Mohamed. Le couple étant séparé, Madame réside à Aulnay-sous-Bois et Monsieur à Cergy. De leur union sont nées Sarah (en 2004) et Sonia (en 2008). Sonia a actuellement 14 ans.
Note attribuée (Réserve au Jury)		<p style="text-align: center;"><u>Situation judiciaire:</u></p> Sonia a été déférée et mise en examen le 8 avril 2022, alors qu'elle était en fugue de son lieu de placement, pour des faits de violence en
Signature du Jury ou de la Commission de Surveillance 3/3 		case correspondante. ER-LEVRULT - Tél. 03 83 38 83 83

réunion, enlèvement, séquestration sans libération, proxénétisme et assistance à la prostitution, faits commis par plusieurs personnes sur une victime mineure. Les faits ont eu lieu du 3 au 5 avril 2022 à Montreuil.

En vue de l'audience devant votre juridiction le 15 septembre 2022 et de l'échéance du mandat de dépôt de Sonia, ce Rapport reprendra les différents éléments de contexte au regard la situation judiciaire, familiale et personnelle de la mineure. Puis, il présentera différents axes de travail dans le cadre d'un projet de sortie de détention pour Sonia.

I) Éléments de contexte

A) Parcours judiciaire et administratif

1. Antécédents en Assistance Éducative.

Sonia a été confiée à l'ASE une première fois le 9 juin 2021 dans le cadre d'un accueil provisoire

afin de lui apprendre à respecter un cadre,
de mettre en place un suivi thérapeutique,
ainsi que de travailler ses relations avec ses
parents et sa reprise d'une scolarité régulière.

Il apparaît que Sonia été déjà dans un réseau
de prostitution à ce moment là. Elle multiplie
les mises en danger et les fugues du foyer.

Sonia est ensuite placée suite à une OPP du 2
novembre 2021 en accueil d'urgence pour une filouteuse
de taxi, mais fugue dès le lendemain.

Suite à l'audience devant le JF en date du
2 décembre 2021, Sonia est de nouveau placée dans
le cadre de l'assistance éducative au civil pour
les mêmes raisons que lors de son premier placement.
Une MIJE civile est également ordonnée afin
de mettre en place une étude pluridisciplinaire de
la personnalité de la jeune ainsi que de la
dynamique familiale. Cette MIJE n'est avérée
compliquée à demander pour l'UEMO en raison
des difficultés à contacter les parents de Sonia
pour fixer les rendez-vous et de l'absence des
sœurs de Sonia lors des premiers entretiens.

2. Situation judiciaire

Sonia est placée en garde à vue puis déférée
et mise en examen le 08 avril 2022 pour des
faits de violence en réunion ayant entraîné une
ITT de 2 jours, une séquestration sans libération,
proxénétisme sur mineur et aide ou assistance au
viol. Ces faits sont aggravés car commis sur une
victime mineure par plusieurs personnes.

Il ressort de l'ordonnance du JLD, que
Sonia et deux autres amies, après avoir hébergé la
victime, Axelle, l'ont accusée de leur avoir volé des
écouteurs "Airpods" et l'ont forcée à travailler

se prostituant afin de rembourser ces écouteurs. Elles ont ainsi dû trouver des "clients" sur les réseaux sociaux et ont exercé sur la victime diverses violences physiques et psychologiques. Les jeunes filles sont allées très loin dans leurs propos, humiliant Axelle à plusieurs reprises et multipliant le nombre de clients, au point d'avoir plus d'argent que n'en coûtent les écouteurs.

Ces faits d'une particulière gravité, le ressentiment violent contre la victime ainsi que les risques de représailles contre cette dernière ou sa famille ont motivé le JLD à placer Sonia en détention provisoire pour une durée de 6 mois, jusqu'au 8 octobre 2022. Une MEJP a également été ordonnée et attribuée à l'UATC d'Aulnay-sous-Bois pendant 6 mois.

B) Situation familiale

1. Histoire de la famille.

Madame Souimoli et Monsieur Sren di débutent leur vie commune en couple en 2000. Madame est à ce moment là déjà mère de Souila, née en 1995 d'une précédente union. Monsieur reconnaît cet enfant. Le couple parental a son premier enfant en 2004, Sarah, puis Sonia en 2008. Mme a de lourds problèmes de santé liés au diabète et a son surpoids, ces grossesses sont donc "à risque". C'est lorsque Sonia n'a que quelques mois que Mme subit une opération chirurgicale pour vaincre son obésité. Cette événement est un tournant dans la vie de la famille, créant des violences conjugales accrues de Monsieur sur Madame et des troubles.

Note attribuée
(Réserve au Jury)

1

2

}

thématiques de sa fille.

'agement jusqu'
donnera-
Stéphanie
sonia

Epreuve de Note de synthèse (1)

psychiatriques de cette dernière. Madame est hospitalisée à plusieurs reprises en 2012 et 2013 et la résidence habituelle des 3 enfants est alors fixée chez Monsieur au JAF, avec de simples droits de visite médiatisée pour Madame. Le couple parental se sépare en raison de ces événements difficiles et est depuis en conflit permanent.


Monsieur a refait sa vie en 2014 avec une nouvelle compagne. De leur union sont nés 2 enfants de 4 et 2 ans.

Sonia, qui a aujourd'hui 16 ans, a pris son indépendance et vit dans l'aise. Quant à Sarah, elle a 18 ans et vit chez son père. Sonia, quant à elle, a fait le choix de vivre chez sa mère depuis la divorce. Elle est en lien avec Sonia mais plus de tout avec Sarah qui a choisi de vivre auprès de son père et de couper tout contact avec sa mère.

2. Relations intra-familiales

Le conflit parental est massif depuis 10 ans, ce qui a de nombreuses répercussions sur tous les membres de la famille. En effet, il n'existe aucune

100039



Communication entre Monsieur et Madame et Sonia a longtemps essayé d'adopter une posture de médiatrice face à cette situation, en oubliant parfois son rôle d'enfant. Sonia semble aujourd'hui faire alliance avec sa mère et voir son domicile comme un refuge où elle se rend lorsqu'elle fugue de ses différents lieux de placement.

Quant à Monsieur, il semble dépossédé de la relation qu'il avait avec Sonia, il craint son caractère explosif et les échanges qui peuvent vite devenir violents entre eux. Il fait tout de même des efforts dans le but de reconstruire un lien avec sa fille en lui rendant visite toutes les deux semaines au pavloir du quartier pour mineurs.

Madame, elle, refuse toujours de venir voir sa fille et n'a de liens avec elle que par téléphone. Elle reste dans l'incompréhension et la colère suite au passage à l'acte de Sonia. Un conflit entre Madame et Sonia persiste. Bien que la santé physique et psychologique de Mme semble s'être améliorée, Sonia peut expliquer que sa mère est toujours dans une consommation excessive d'alcool et passe beaucoup de temps sur les réseaux sociaux où elle

partage sans pucteur les problématiques de sa fille.

3. Situation sociale

Madame Souimali n'avait pas de logement lorsqu'elle était hospitalisée en 2012 et 2013. Elle a dorénavant un logement depuis 2014 mais multiplie les déménagements (4 en 1 an) afin, selon Sonia, de tenter d'échapper à ses fréquentations avec lesquelles elle consomme de l'alcool.

C) Situation de la mineure

1. Éléments de la personnalité

Sonia présente une certaine dichotomie dans sa personnalité. Elle est bien souvent inadaptée à la vie en collectivité si elle se comporte en "toute-puissante" face aux adultes qui lui posent un cadre. En effet, Sonia peut se montrer agressive, violente, impulsive, comme cela apparaît dans la dernière note d'incident de la Maison d'Arrêt. Elle présente également des comportements sexualisés qui sont problématiques pour la vie du groupe.

Cependant, Sonia est également une jeune femme sensible, qui s'exprime correctement et de façon réfléchie. Elle est à la fois mature dans ses propos et peut se comporter comme une petite fille qui a besoin d'être protégée.

Sonia a des difficultés avec la vie au sein des lieux de placement et sa difficulté à s'adapter au cadre et règles de vie collectives cause de nombreuses fugues.

1. Santé somatique et psychique.

Sonia semble être en bonne santé physique. Elle ne consomme pas d'alcool mais a beaucoup consommé du protoxyde d'azote lorsqu'elle était dans le cadre de la prostitution. Elle dit ne plus consommer aujourd'hui. Sonia prend la pilule contraceptive mais peut dire qu'elle ne l'a pas toujours prise lorsqu'elle était impliquée dans ses activités de prostitution.

Sonia est actuellement en grande souffrance psychologique du fait de ses difficultés relationnelles avec ses parents, des violences et agressions subies lorsqu'elle a eu recours à la prostitution et des retombées de son passage à l'acte qui sont venues raviver ses souvenirs douloureux.

Nous devons rester vigilants concernant la santé de Sonia qui présente potentiellement des risques de violence contre-elle-même.

3. La scolarité

Sonia est descolarisée depuis mars 2020, période de confinement. Elle était alors en classe de 5^{ème}.

Sonia aimerait reprendre une scolarité régulière mais doit pour cela bénéficier d'une remise à niveau.

4. Rapport aux faits.

Dès son passage en Gaudle à vue, Sonia semble avoir pris conscience de la gravité de son passage à l'acte - elle est touchée par la situation qui semble faire écho à son propre passé. Sonia a du mal à évoquer les faits et fait preuve de dégoût

Note attribuée
(Réserve au Jury)

1 }

2 }

Il me de débiter un
de sa consommation
+ rend compliqué
ait permette
ille.

Epreuve de Note de synthèse (2)


et de honte en se remémorant la violence qu'elle
a pu faire subir à la victime. Elle exprime
regretter son acte et porter le poids de sa culpabilité.
Sa considération de la victime pose toutefois
question car Sonia ne l'évoque pas dans ses propos.

100039

II) Projet de sortie de détention : propositions éducatives.

A) Placement en famille d'accueil

La question première concernant le projet de
sortie de Sonia est celle de son lieu de vie après
le 07. Sonia exprime clairement ne plus vouloir
être placée au sein d'une institution, et cela ne
semble pas convenir à son profil. Elle ne s'adapte
pas au collectif et fugue sans cesse, se mettant
ainsi en danger. Toutefois en retour auprès de
sa mère apparaît prématuré du fait de leur
conflit, de son instabilité et de ses consommations.



Ainsi, je propose que Sonia soit placée en famille d'accueil, en lien avec l'UEHD de Lixou. Je sais que les familles d'accueil sont rares mais je pense que Sonia pourrait trouver une famille qui lui convient sans difficultés. En effet, malgré son impulsivité, c'est une jeune femme mature et sensible. Sonia a besoin d'avoir de nouveaux repères et des figures solides sur lesquelles elle peut s'appuyer.

B) Travail familial.

En prévision d'un potentiel retour en famille, la relation de Sonia avec les 2 parents doit être mise au travail. Cela n'a pu se faire que partiellement peu l'instant avec la MJE et je pense qu'une médiation familiale en dehors du circuit judiciaire pourrait être bénéfique pour tous les membres de la famille. Ils pourraient se rendre au sein de l'association "couples et familles" afin de mettre en route ce travail afin que la communication soit rétablie entre les 2 parents mais aussi au sein de la fratrie qui ne doit pas pâtir

des différends parentaux.

Je suggérerais également à l'Ine de débiter un suivi en addictologie en raison de sa consommation d'alcool qui reste préoccupante et rend compliqué un retour de Sonia au domicile.

Cette mise au travail de tous devrait permettre un apaisement général au sein de la famille.

C) Santé

J'accompagnerai Sonia au planning familial afin qu'elle y réalise une prise de sang pour détecter d'éventuelles MST. En effet il semblerait qu'elle n'ait pas été vigilante quant à la contraception. De plus, cela permettra de faire un test de grossesse.

Le planning familial est également un lieu que Sonia pourra garder en tête et où elle pourra se rendre en cas de questions liées à sa vie sexuelle et sa contraception.

Je suggérerais également à Sonia de se rendre à la maison des adolescents de Docteur afin d'y demeurer un suivi psychologique et de discuter de ses différents traumatismes - notamment nés dans le cadre de sa prostitution. De plus, un atelier "sex, plaisir et sentiments" est organisé à la NDA le 16 octobre prochain, Sonia pourra s'y rendre et ainsi discuter en présence d'autres jeunes de ses problématiques. Cela pourra aussi lui faire réaliser qu'elle n'est pas seule dans sa situation.

D) Scolarité

Je discuterai avec la famille de Sonia et Sonia de sa reprise progressive d'une scolarité par le biais de la classe relais qui pourrait l'aider

à rapprocher progressivement avec l'école de façon adaptée et sans la remettre en situation d'échec. Cette reprise douce pourra lui laisser du temps afin de réfléchir à son futur professionnel sans que ce ne soit trop brutal (2 semaines par semaine).

E) Lisiers

Sonia semble avoir de l'intérêt pour les vêtements, au point de "designer" ses tee-shirts en détention. Il pourrait être intéressant pour elle de participer à l'atelier "couture" qui se tient à l'UEAJ tous les vendredis après-midi. Cela pourrait susciter un intérêt pour la couture et le textile ainsi que permettre à Sonia de s'apaiser dans une activité manuelle. Elle pourrait également reprendre confiance en elle, ses capacités et augmenter son estime de soi.

De plus, cela permettra à Sonia de créer du lien avec les éducateurs de l'UEAJ qui pourront lui proposer de participer à d'autres activités (sportives par exemple).

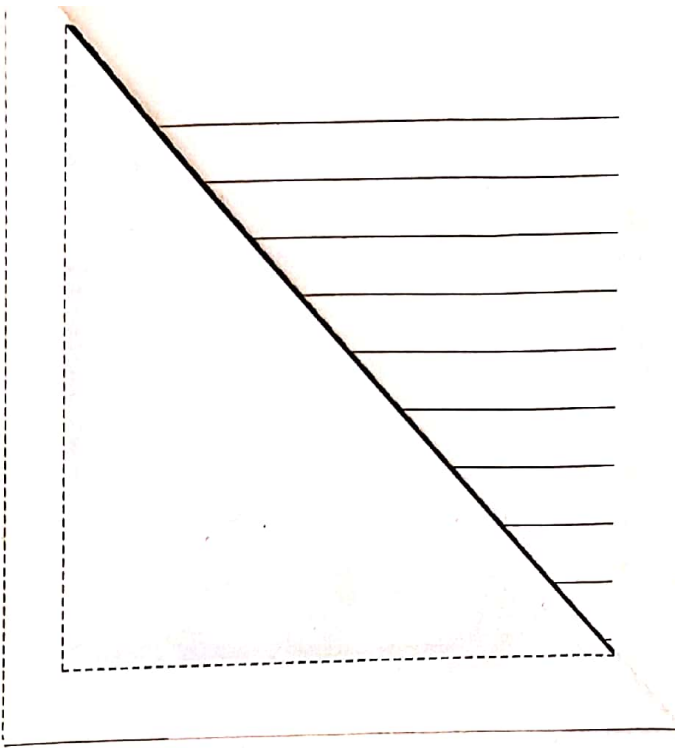
F) Travail autour des faits

Il est évident que les faits et la question du passage à l'acte doit être abordée avec Sonia.

Les faits sont d'une violence inouïe et d'une particulière gravité, ce que Sonia reconnaît, mais il semble important qu'ils soient abordés et plusieurs reprises en entretien individuel à l'UEAJ afin que Sonia comprenne mais aussi qu'elle se libère du poids de la culpabilité qui pèse sur ses épaules. De plus, l'enjeu essentiel de ce

Note attribuée
(Réserve au Jury)

1	<input type="checkbox"/>	}	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>		



Epreuve de Note de synthèse (3)

100039

travail est de prévenir la récidive. Sonia semble avoir pris conscience de la gravité des faits commis mais il est va de mon devoir de m'en assurer au fil des rencontres.

Les entretiens éducatifs seront également dédiés à l'écriture d'un courrier d'excuse à destination de la victime. Je la contacterai avant tout envoi afin de m'assurer qu'elle accepte la réception de cette lettre. Dans tous les cas, la rédaction de ce courrier rendra les conséquences encore plus réelles pour Sonia.

Conclusion :

La situation de Sonia est préoccupante tant en raison du contexte familial, des violences qu'elle a subies que de son passage à l'acte criminel l'ayant conduit en prison. Sonia est en grande souffrance et des axes de travail doivent lui être proposés à sa sortie de détention afin de monter avec elle un projet éducatif qui lui convient et dans lequel elle sera pleinement actrice.

La finalit e  tant un retour en famille, dans le droit commun, en bien- tre physique et psychique de la jeune ainsi que la pr vention de la R cidive.

L' ducatrice -